

6.0 crédits

15.0 h + 15.0 h

Enseignants:	Frankard Anne-Christine ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Etude des fondements anthropologiques et épistémologiques de la méthode, ainsi que de ses modèles théoriques, ses principes techniques et ses dispositifs.</p> <p>Examen des variations méthodologiques selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les finalités poursuivies dans divers domaines ;</li> <li>- les particularités des interlocuteurs (âge, sexe, statut, milieu socio-culturel) ;</li> <li>- les modalités de son exercice (individuel, groupal, institutionnel).</li> </ul> <p>Approfondissement de composantes décisives : les variables dont dépend la réalisation de l'entretien ; la question de l'offre et de la demande ; les attitudes du praticien et l'impact de ses interventions ; les mécanismes psycho-sociaux mobilisés.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- différencier les usages et les variations de la méthode selon les finalités spécifiques des types d'intervention, de recherche, d'aide ou de traitement au service desquels elle est impliquée dans les différents champs de la criminologie ;</li> <li>- en analyser les fondements théoriques et les techniques ;</li> <li>- en dégager la dynamique relationnelle et les processus psycho-sociaux en jeu ;</li> <li>- contrôler l'impact des positions et attitudes du praticien ;</li> <li>- apprécier la portée des données ainsi recueillies, en tenant compte des implications éthiques ;</li> <li>- s'entraîner à la pratique et à une évaluation de celle-ci, dans un esprit critique concernant les usages de l'évaluation.</li> </ul> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Introduction :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Eléments de définition de l'entretien</li> <li>b. L'entretien dans le champ des sciences humaines cliniques</li> <li>c. Les principaux modèles théoriques de référence : - la psychanalyse - la théorie systémique - la théorie cognitivo comportementale - l'approche rogérienne.</li> </ol> <p>Chapitre 1 : Les contextes d'entretiens dans les pratiques criminologiques et leurs objectifs</p> <p>Chapitre 2 : L'entretien : une rencontre professionnelle et parlée</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la position professionnelle asymétrique</li> <li>b. la communication parlée et ses avatars</li> <li>c. particularités de la rencontre avec l'enfant ; avec l'adolescent; avec des familles de culture différentes</li> </ol> <p>Chaque partie fait l'objet d'exposés avec illustrations cliniques. Une large place est réservée au dialogue avec les étudiants. Entretiens et jeux de rôle par petits groupes sous la supervision d'un assistant. Les scénarios des jeux de rôles sont collectés auprès de criminologues praticiens à partir de situations rencontrées réellement.</p>
Autres infos :	<p>Prérequis : aucune connaissance particulière en psychologie n'est requise.</p> <p>Les concepts utilisés sont clarifiés chaque fois que nécessaire.</p> <p>Support : pas de syllabus, mais une bibliographie de base.</p> <p>Méthode d'évaluation : travail écrit discuté à l'examen : approfondissement d'une question du cours au choix de l'étudiant à l'aide de la bibliographie (non exclusive).</p>
Cycle et année d'étude :	> <a href="#">Master [120] en criminologie</a>
Faculté ou entité en charge:	ECRI